

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP OUEST HERAULT
9 AV PIERRE VERDIER CS 10564
34537 BEZIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 69 517 608 160

Référence de l'avis : 21 34 0209875 33
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A
Numéro de rôle : 026
Date d'établissement : 24/09/2021
Date de mise en recouvrement : 30/09/2021

Identifiant service : 34035

THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP OUEST HERAULT
SAID EXTERIEUR
9 AVENUE PIERRE VERDIER
CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

5 979,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 novembre 2021 :	2 989,00 €
28 décembre 2021 :	2 990,00 €

Compte qui sera débité : FR21 2004 1000 010X XXXX XXX2 073

Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAR

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D69E1G608218PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/11/2021.

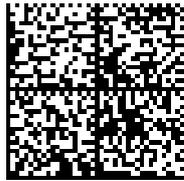
Revenu fiscal de référence :	161 580
Nombre de parts :	1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : THOMAS



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Pensions, retraites, rentes.....	18849			
Abattement spécial de 10%.....	- 1885			
Salaires, pensions, rentes nets.....	16964			16964
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				153697
Revenu brut global.....				170661
CSG déductible.....				- 13466
Revenu imposable.....				157195
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4385
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				50369
Impôt proportionnel.....				+ 561
Impôt total avant crédits d'impôt.....			50930	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Crédits d'impôt.....	534		534	- 534
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	562		562	- 562
Emploi salarié à domicile.....	725		725	- 363
Montant du crédit d'impôt calculé.....				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				49471
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ⁴⁵		153697	153697	
BASE IMPOSABLE.....		153697	153697	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		14909	11527	
Total des prélèvements sociaux nets.....				26436

Pour information :

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....

10451

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :**IMPOT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³:

49471

Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :

- 1954

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :

- 42254

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ 80

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....**5343****PRELEVEMENTS SOCIAUX**Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

CSG-CRDS

14909

PSOL

11527

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :

- 14550

- 11250

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

359

277

Solde des prélèvements sociaux 2020 ⁵³:**636****TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER****5979****INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence ²⁵.....**161580****Reports sur les années suivantes**

Déficits de capitaux mobiliers non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2021 à souscrire en 2022

déficits provenant de l'année 2018.....

46

déficits provenant de l'année 2019.....

930

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

4385

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401